

[Texte]

satisfactory. To suggest that all the provinces were not there or not implicit in it is not really a fair comment. We did have the major players. The provinces that are very deeply involved in the crop insurance program were there. Without the major players, you are not going to have much of a crop insurance program.

That is not to say that because you are small you are going to be kicked in the shins. We are going to continue to try to see if we can work out an arrangement that will be satisfactory, and I give the hon. member that assurance. If we can find some way to bring them on board in an enthusiastic fashion, we will certainly do it.

Mr. Foster: My question was really just to try to clear the deck so that when provincial governments and various producer groups come here, we would know exactly what was proposed as a transitional payment to assist them in adjusting to this.

It is not as if this thing is going to happen in a year's time or two year's time. It is going to happen in April. Prince Edward Island is spending \$150,000 a year, but suddenly they are going to be paying \$650,000. That additional \$500,000 cost, plus some administration, is going to go on indefinitely into the future.

Is it strictly a matter of cost? We passed the legislation back in 1984-1985 on tripartite stabilization for hogs and beef, and it has been used in apples and some other things. We have generally been talking about a 33% approach to stabilization and support programs. Was it just a case of the provinces and the feds getting together and saying, look, we can split the feds cost and save ourselves money, or was it some plan? Is there something basically different in stabilizing beef or hogs, or whatever commodity, compared to crop insurance as an ideological approach or philosophical approach? Why would it not be a straight one-third, one-third, one-third, rather than 50% to the producer and 25% to the two levels of government?

• 1650

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, I would call it pragmatism. It is doing what you can do, with the players that you are dealing with and with the available components that you have to put together. It was quite

[Traduction]

permettrait, je l'espère, de satisfaire les diverses parties en présence. Il est je pense injuste d'objecter que l'ensemble des provinces n'étaient pas représentées ou de laisser entendre que l'on n'a pas tenu compte de leurs intérêts. Le fait est que nous avons réuni les principaux intéressés, c'est-à-dire les provinces les plus directement concernées par le programme d'assurance-récolte. On ne peut guère envisager le fonctionnement d'un véritable régime d'assurance-récolte si l'on ne s'assure pas de la participation des principaux intéressés.

Mais, cela ne veut pas dire que les autres seront considérés comme une quantité négligeable. Nous entendons poursuivre nos efforts afin de parvenir à un accord susceptible de donner satisfaction aux uns et aux autres, et je m'engage en ce sens auprès de mon honorable collègue. Nous voulons obtenir la participation enthousiaste de tous.

M. Foster: Mon intention était un peu de clarifier les choses afin que nous puissions dire aux divers gouvernements provinciaux ainsi qu'aux associations de producteurs qui viendront témoigner ici le montant exact des versements transitoires que nous leur offrons dans le cadre des mesures d'ajustement.

En effet, nous ne parlons pas de quelque chose qui va se produire dans un an ou dans deux ans mais de quelque chose qui va se produire au mois d'avril prochain. À l'heure actuelle, l'Île-du-Prince-Édouard consacre à cela 150,000 dollars par an alors que, tout d'un coup, sa participation va passer à 650,000 dollars. Or, ce supplément de 500,000 dollars, auquel vont s'ajouter certains frais administratifs, est censé se poursuivre indéfiniment.

Est-ce d'ailleurs simplement une question de coût? C'est en 1984-1985, que nous avons adopté ces dispositions sur la répartition tripartite des coûts de stabilisation des prix du porc et du boeuf, et ces mêmes dispositions ont été appliquées aux pommes ainsi qu'à quelques autres produits. Il s'agissait, d'une manière générale, de participation d'un tiers aux programmes de stabilisation des prix et de subvention aux productions agricoles. S'agissait-il simplement de réunir les provinces et le gouvernement fédéral et de décider de partager les coûts engagés par le gouvernement fédéral, ce qui permettrait des économies certaines ou y a-t-il eu une stratégie d'ensemble? La stabilisation du prix du boeuf ou du porc, ou de tel ou tel autre produit, est-elle liée à des principes politiques ou à une philosophie économique différente de ceux qui sous-tendent l'idée d'une assurance-récolte? Pourquoi ne pas envisager une répartition par tiers plutôt que de prévoir une participation de 50 p. 100 de la part du producteur et de 25 p. 100 pour chacun des deux paliers de gouvernement?

M. Mazankowski: Monsieur le président, c'est pour moi tout simplement une question de pragmatisme. Il s'agit de faire ce qui peut être fait en collaboration avec les divers intéressés et compte tenu des facteurs qui